

L'ÉCHO DE SAINT MARTIN

PRINTEMPS 2025

Le mot du Maire

Chères Saint-Martinoises,
Chers Saint-Martinois,

Avec le retour des beaux jours, c'est un plaisir de vous retrouver pour ce nouveau numéro de l'Écho. Comme je le dis toujours, le printemps pour les collectivités, c'est la saison des budgets !

Nous avons pu clore l'année 2024 sur une note positive, avec un excédent aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. Effectivement, le Compte Financier Unique a été adopté avec les chiffres définitifs suivants :

- Pour le budget principal des excédents de 55 978 € en section fonctionnement et 36 354 € en section investissement.
- Pour le budget annexe Transports Scolaires, des excédents de 1 649 € en section fonctionnement et 131 267€ en section investissement.

Pour ce qui est des budgets 2025, ceux-ci seront votés lors du conseil municipal du 1er avril prochain (et non, ce n'est pas un poisson d'avril !). Nous avons pris un soin particulier à élaborer ces budgets en tenant compte du contexte national. En effet, le projet de loi de finances a été voté très tardivement, ce qui nous a empêchés d'avoir les notifications de dotation de fonctionnement à temps. Le détail complet du budget 2025 sera mis en consultation sur notre site internet et publié dans le prochain numéro du bulletin municipal.

Un mot également sur le bus scolaire, un service essentiel pour notre commune. Comme vous le savez, ce dernier a eu plusieurs soucis de fonctionnement ces derniers temps. Après une réparation qui a coûté plus de 10 000 €, nous avons enfin récupéré notre bus. Nous remercions sincèrement la commune de Saignon qui nous a prêté un bus pendant plus de deux mois, permettant ainsi de maintenir la continuité du service public. Cette solidarité nous a été d'une grande aide.

Enfin, j'aimerais saluer le travail exceptionnel de Christian Rey, qui a réalisé un véritable tour de force en nous offrant une exposition qui retrace plus de deux siècles d'histoire de notre commune, à travers ses maires successifs, de la Révolution à nos jours. Cette exposition, qui se tient à la Chapelle des Pénitents jusqu'au 30 mars, est une véritable immersion dans notre passé. Pour celles et ceux qui n'auront pas eu l'occasion de la voir, nous vous rassurons : l'exposition restera en mairie et nous la proposerons à nouveau dans un futur proche.

En espérant vous retrouver nombreux lors de nos événements à venir,

Madame le Maire
Charlotte CARBONNEL



Inauguration de l'exposition de « Maire en Maire »



SOMMAIRE

ÉTAT CIVIL	2
NUMÉROS UTILES ET ADMINISTRATIONS.....	3
LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, EN RÉSUMÉ	4 à 6
SENSIBILISATION À LA GESTION DES DÉCHETS : RENDEZ-VOUS LE 9 AVRIL À 18H, PLACE DU PORTAIL DU BANQUET !	7
LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE !	8
VALORISATION DU PATRIMOINE LOCAL !	9
HOMMAGE À ROGER BERNARD	9
DES NOUVELLES DE LA SAISON CULTURELLE 2025 ! (suite)	10 & 11
L'ÉCHO DE LA BIBLIO	12 & 13
L'ÉCHO DES ÉCOLES	14 à 19

ÉTAT CIVIL

Décès



Monsieur Marc GUILLOT est décédé le 26 février 2025

Nous adressons toutes nos condoléances aux proches du défunt.

NUMÉROS UTILES ET ADMINISTRATIONS

URGENCES ET SECOURS :

- Urgences 112
- Pompiers 18
- SAMU 15
- Police 17

MAIRIE :

- Accueil 04 90 75 20 08 ou mail : accueil@saintmartindecastillon.fr

SIRTOM :

[04 90 04 80 21](tel:0490048021) ou mail contact@sirtom-apt.fr -

Déchetterie de VIENS : 04.90.76.52.92, ouverte du mardi au vendredi de 8h à 12h et le samedi de 13h à 17h.

CCPAL : [04 90 04 49 70](tel:0490044970) – ou mail contact@paysapt-luberon.fr
(Urgence service des eaux **06 76 98 75 77**)

LA MAISON FRANCE SERVICES : Le guichet mobile « **Le Lien** » qui vous accompagne dans vos démarches administratives est présent à **St Martin le 1^{er} lundi de chaque mois de 9h à 12h.**

Tous les renseignements en téléphonant au 07 85 10 33 80 ou 04 90 04 49 70, ou encore avec le lien contact@paysapt-luberon.fr



L'ARCHITECTE CONSEIL DU PARC DU LUBERON :

Les permanences, de conseil architectural et rénovation énergétique, proposées par Parc Naturel Régional du Luberon aux habitants du territoire ont lieu tous les quinze jours en mairie.
Nous vous remercions de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

LE SERVICE CNI & PASSEPORTS :

Infos pratiques : que ce soit pour votre première demande ou pour faire renouveler votre carte d'identité ou votre passeport nous vous rappelons quelques modalités essentielles.

- Vous devez faire votre pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS
- Prendre rendez-vous via notre site ou celui de l'ANTS
- Venir munis de photos agréées **de moins de 6 mois**.

Le service vous accueille sur rendez-vous les :

Lundis et mardis : Après-midi

Mercredi, jeudi et vendredis : Matin

Tous les autres détails, titre pour mineur, renouvellement pour vol, etc. vous sont expliqués sur notre site, www.saintmartindecastillon.fr, rubrique Accès Direct => CNI & passeport.

Si vous avez des difficultés avec internet, contactez Marie à l'accueil au 04.90.75.20.08, elle vous guidera avec bienveillance.



LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, EN RÉSUMÉ

Les précédents résumés des séances du conseil municipal étaient jugés trop rébarbatifs. C'est pourquoi nous faisons évoluer leur présentation. Désormais, chaque compte rendu mettra en avant l'essentiel des décisions prises lors des séances du conseil municipal, de manière claire et synthétique.

Pour ceux qui souhaitent accéder aux détails complets, les procès-verbaux restent disponibles en téléchargement sur le site de la commune. Vous pouvez également consulter l'intégralité des délibérations en mairie, ces documents étant publics.

Nous espérons que cette nouvelle formule vous conviendra et restons à l'écoute de vos retours !



Séance du 28 novembre 2024

Après avoir validé le procès-verbal de la séance précédente les points à l'ordre du jour ont porté sur :

✔ **Demande de subvention**

- Une demande a été adressée à la Communauté de communes au titre du **fonds de concours**, pour un montant total de **15 152,86 €**. Détail des opérations concernées ci-dessous :

Nom de l'opération	Montant total HT	Fonds de Concours CCPAL	Autres cofinancements	Reste à charge HT
Sécurisation des locaux municipaux	7 336,22 €	3 668,11 €	- €	3 668,11 €
Travaux piscine (bâche grand bassin + système de filtration des deux bassins)	11 850,60 €	5 925,30 €	- €	5 925,30 €
Acquisition d'éclairages de Noël	3 039,89 €	1 519,95 €	- €	1 519,95 €
Acquisition de mobilier festivités	2 580,00 €	1 290,00 €	- €	1 290,00 €
Reliure des registres	1 334,00 €	667,00 €	- €	667,00 €
Acquisition d'un tracteur tondeuse	4 165,00 €	2 082,50 €	- €	2 082,50 €
TOTAL	30 305,71 €	15 152,86 €	- €	15 152,86 €

✔ **Attribution de subventions**

- Une subvention de **1 600 €** a été attribuée aux écoles pour financer les voyages scolaires à **Paris et Biabaux**.

✔ **Décisions budgétaires**

Deux décisions modificatives ont été votées concernant le **budget principal** et le **budget annexe des transports scolaires**. Ces ajustements ne concernaient **que des changements d'affectation des dépenses**, sans ajout de crédits supplémentaires.

Cependant, de nouveaux crédits ont été inscrits en **recettes d'investissement**, car ils n'étaient pas connus lors du vote du budget primitif 2024.

✔ **Ressources humaines**

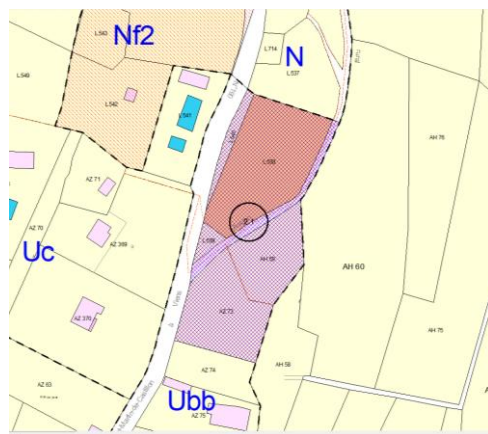
Trois délibérations portaient sur la gestion du personnel communal :

- **Prolongation du contrat** d'un agent contractuel des **services techniques**.
- **Stagiairisation** d'un agent des **services administratifs**, en remplacement de l'agent ayant été muté.
- **Mise en place d'un contrat collectif de prévoyance** pour les agents de la collectivité.

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, EN RÉSUMÉ (suite)

✓ Urbanisme

Le conseil municipal a **approuvé la levée de l'emplacement réservé n° 2.1**, qui concernait un terrain situé à **La Calivosque**, initialement destiné à une **maison des aînés - résidence seniors**. Cette décision fait suite à la demande de la propriétaire, souhaitant exercer son **droit de délaissement**, et implique une modification du **Plan Local d'Urbanisme** qui se fera dans un second temps. Plan des parcelles concernées :



✓ Autres délibérations

- **Transformation de la régie générale en régie prolongée**, permettant d'effectuer des relances de paiement.
- **Nomination d'un chemin oublié** : il s'appellera désormais **chemin de Sainte-Catherine**.
- **Choix du nouveau prestataire pour les contrôles sanitaires de la cantine**, suite à la fermeture du laboratoire départemental. Après analyse des trois offres reçues, c'est le **laboratoire NORMEC Abiolab** qui a été retenu.
- **Renouvellement de la convention de mise à disposition de la chapelle des Pénitents** pour l'association **Usages du Monde** (chorale).
- **Engagement auprès du Parc Naturel Régional** : la commune a validé le **versement de 20 % de la dotation perçue au titre des aménités rurales** au Parc Naturel Régional.

✓ Motions adoptées

Au cours de cette séance, deux motions ont été adoptées :

- L'une en faveur du **maintien de l'autonomie des collectivités territoriales**.
- L'autre concernant le **recouvrement de la taxe d'aménagement**.

Séance du 22 janvier 2025

Après avoir validé le procès-verbal de la séance précédente les points à l'ordre du jour ont porté sur :

✓ Révision des statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon

Le **24 septembre** dernier, le Comité syndical du Parc a approuvé la révision des statuts du Parc naturel régional du Luberon. Les principaux changements concernent la révision de la charte et l'ajout d'une activité agricole sur le site de la Thomassine, notamment la conduite des vergers et la production de fruits. La commune a validé cette révision des statuts et autorisé Madame le Maire à signer les documents nécessaires.

✓ Renouvellement du label "Territoire Engagé pour la Nature" (2025-2028)

La commune a décidé de renouveler sa candidature pour ce label, qui valorise les actions pour la biodiversité. Parmi les nouvelles actions à développer, il y a :

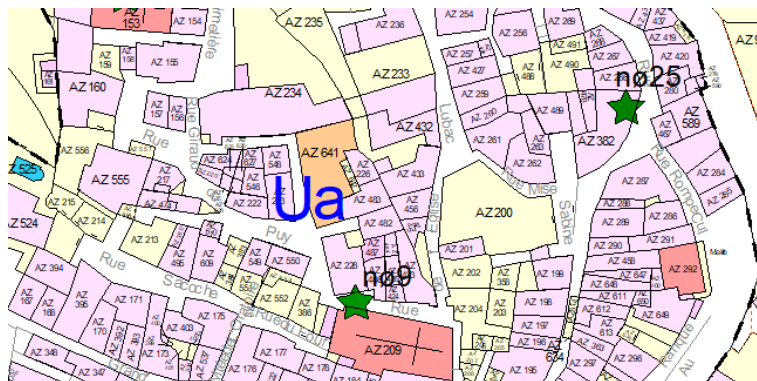
- La création d'un **Atlas de la Biodiversité communale**
- La **protection de la hêtraie**
- La **protection des habitats des espèces sauvages** en zone urbaine
- Le **nettoyage du cours d'eau de la Buye**

Madame **Nathalie RICHAUD** a été désignée référente pour le dossier.

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, EN RÉSUMÉ (suite)

✓ Classement de la parcelle AZ 641 dans le domaine public communal

La parcelle cadastrée **AZ 641** (lieu-dit le petit théâtre de pierres) a été déclassée du domaine privé pour être classée dans le domaine public communal, car elle est utilisée comme espace public. Le conseil a validé cette décision et autorisé Madame le Maire à signer les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération. Plan de situation ci-dessous :



✓ Actualisation des tarifs de location des salles communales

Les tarifs des salles **Chapelle des Pénitents** et **Jean Roux** ont été **actualisés**. Le tarif de location passe de **80 € à 100 €** à compter du **1er février 2025**.

✓ Ouverture anticipée de crédits pour l'investissement (2025)

Le conseil a autorisé l'ouverture anticipée de crédits pour les dépenses d'investissement 2025 avant l'adoption du budget primitif. Cela permettra de financer des projets urgents et en cours, notamment :

- Achat d'un **tracteur tondeuse** (10 000 €)
- **Ordinateur portable et imprimante** (2 000 €)
- **Honoraires divers pour la construction de l'école** (20 000 €)
- **Sécurisation des bâtiments** par clés électroniques (8 700 €)
- **Rénovation de l'éclairage public** (9 500 €)
- **Réparation du bus scolaire** (20 000 €)

✓ Augmentation du temps de travail d'un agent administratif

Un agent contractuel, actuellement à **temps partiel (20h/semaine)**, sera **pérennisé à temps complet** à partir du **1er février 2025**, afin de répondre à ses nouvelles missions au sein de la collectivité.

✓ Fixation de la participation de l'employeur à la prévoyance des agents

La commune a décidé de maintenir la **participation employeur à 50 %** des cotisations pour le **risque prévoyance**, conformément à l'accord national du 11 juillet 2023. Cette délibération vient préciser celle prise le 28 novembre 2024.



Il est rappelé que les délibérations sont des documents publics et consultables en mairie. Les procès-verbaux sont également mis en ligne sur le site de la commune après leur approbation. Le procès-verbal du conseil du 27 février 2025 sera approuvé lors de la prochaine séance prévue 1^{er} avril 2025.

SENSIBILISATION À LA GESTION DES DÉCHETS : RENDEZ-VOUS LE 9 AVRIL À 18H, PLACE DU PORTAIL DU BANQUET !



La commune a installé un composteur collectif, situé place du Portail du Banquet, pour encourager les habitants à participer activement à la réduction des déchets organiques. Ce composteur est un véritable levier pour réduire le volume de déchets et en faire un produit utile pour nos espaces verts. Pour marquer le lancement de ce projet, un **événement spécial** est organisé le **9 avril prochain à 18h**. Le **maître composteur** du SIRTOM (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères) animera cette rencontre pour

vous expliquer le fonctionnement du composteur et vous donner tous les **conseils pratiques** sur la gestion des déchets organiques. Des **seaux à déchets** seront distribués à cette occasion, afin de permettre à chacun de participer plus facilement à cette initiative locale. De plus, un **moment de convivialité** sera offert à tous les participants, avec un **verre partagé** pour échanger dans une ambiance chaleureuse et agréable. Ce sera l'occasion de se rencontrer, de discuter de la gestion des déchets, mais aussi de prendre des idées pour aller encore plus loin dans notre démarche collective. Nous comptons sur votre présence pour faire de cette initiative un véritable succès et faire de notre commune un exemple de bonne gestion des déchets !

La gestion des déchets est l'un des enjeux majeurs pour préserver notre environnement et améliorer notre cadre de vie. C'est dans cette optique que notre commune a signé une convention avec l'organisme CITEO. CITEO est une entreprise à but non lucratif, dédiée à la gestion et à la valorisation des déchets, en particulier ceux liés à l'emballage et aux papiers. Leur rôle est de collecter, recycler et réduire les déchets pour protéger nos ressources naturelles. Grâce à cette collaboration, des actions concrètes pour une gestion plus responsable des déchets seront prochainement mises en place à l'échelle locale.

Nous profitons de cet article sur les déchets pour faire un rappel important !

Il est **essentiel de ne pas jeter de lingettes** dans les toilettes, qu'elles soient sèches ou humides. Ces produits ne se décomposent pas correctement et engendrent des blocages dans les canalisations, sans parler des effets néfastes sur l'environnement. Utilisez des alternatives réutilisables ou jetez-les dans les poubelles appropriées.

[STOP]
aux lingettes
dans les toilettes

ADOPTONS LES BONS GESTES!

Les lingettes, les rouleaux de papier toilette (déchets recyclables), les protections hygiéniques, les cotons-tiges, ...
se jettent à la poubelle !

Sinon, je risque :

- ❗ d'obstruer les canalisations et de provoquer des débordements sur la voie publique et chez les usagers
- ❗ d'entraîner des dysfonctionnements sur les équipements des stations d'épuration
- ❗ de polluer l'environnement
- ❗ d'avoir besoin d'une intervention coûteuse

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON
Service Eau et Assainissement
81 avenue Frédéric Mistral - 84400 APT
Tél : 04 90 04 49 70 - Mail : serviceeseaux@paysapt-luberon.fr

PAYS D'APT LUBERON

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE !

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*), espèce invasive arrivée en France dans les années 2000, représente une menace pour la biodiversité et nos abeilles. Sa prolifération rapide nécessite une mobilisation collective.

Comment reconnaître le frelon asiatique ?

Le frelon asiatique se distingue par :

- ✓ Un thorax noir
- ✓ Des pattes jaunes à l'extrémité
- ✓ Une bande orangée sur l'abdomen



- 📍 À ne pas confondre avec le frelon européen, plus gros et avec un abdomen majoritairement jaune.

Que faire si vous repérez un nid ?



- ⚠ Ne tentez jamais de le détruire vous-même, cela peut être dangereux.
- ➔ Signalez-le immédiatement une entreprise spécialisée pour une intervention sécurisée.

Les nids sont souvent situés **en hauteur** dans les arbres ou sous les toitures. À l'automne, ils peuvent atteindre une taille impressionnante.

Fabriquer un piège à frelons asiatiques

🌿 La commune encourage les habitants à **signaler les nids** et à installer des pièges au printemps. Le piégeage au printemps est efficace pour capturer les **reines fondatrices**, évitant ainsi la création de nouveaux nids.

Pour piéger efficacement les frelons asiatiques tout en évitant d'attirer les abeilles, il faut utiliser un appât spécifique qui repousse ces dernières. L'objectif est d'utiliser un mélange attractif pour les frelons, mais peu intéressant pour les abeilles.

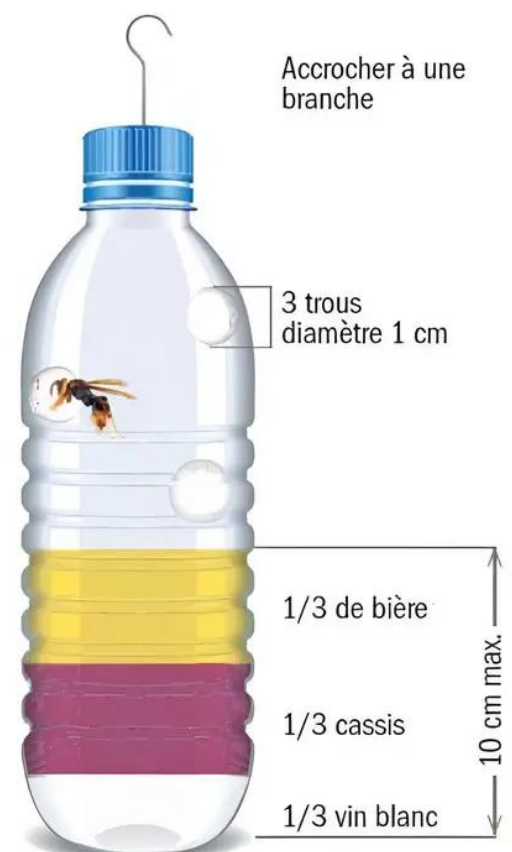
✓ Les bons ingrédients (attirent les frelons, repoussent les abeilles)

🍺 Bière brune : très attractive pour les frelons, peu pour les abeilles.

🍷 Vin blanc : un répulsif efficace contre les abeilles.

🍯 Sirop sucré (grenadine, cassis, miel dilué) : attire les frelons en complément.

Ensemble, limitons la propagation du frelon asiatique et protégeons nos abeilles ! 🐝❤



VALORISATION DU PATRIMOINE LOCAL !



Dans le cadre d'une démarche de valorisation du patrimoine local, la commune a récemment installé plusieurs panneaux de présentation dans différents lieux emblématiques, afin de permettre à nos habitants et visiteurs de mieux comprendre l'histoire et les symboles qui marquent notre territoire. Ces panneaux, financés grâce à l'Office de Tourisme Intercommunal, ont été posés avec soin par les agents municipaux.

Ainsi, au cœur du village, les visiteurs peuvent désormais découvrir des panneaux expliquant l'histoire de la **fontaine-lavoir de La Mane**, de la **chapelle Notre-Dame d'Espérance**, de la **chapelle des Pénitents**, de l'**église** et de l'**arbre de la liberté**, des éléments qui témoignent de notre riche passé. Le **Boisset** n'est pas en reste, avec un panneau installé à l'**église** du village, tandis qu'à **La Béguide**, c'est le **pont de l'ancienne voie ferrée** qui est mis en lumière. Enfin, un panneau général de présentation a été placé sur le bâtiment de la pâtisserie, sur les aires, offrant ainsi une vue d'ensemble des principaux lieux patrimoniaux de la commune.



Ces panneaux sont un moyen concret de faire connaître et apprécier l'histoire de nos sites locaux et de transmettre notre héritage aux générations futures.

HOMMAGE À ROGER BERNARD

Le site dit de la **stèle Bernard** a été retenu pour faire partie du **sentier de la mémoire « René Char »**, un parcours conçu par l'Office National des Anciens Combattants pour rendre hommage aux résistants et aux événements marquants de la Seconde Guerre mondiale.

Un panneau dédié à Roger Bernard, résistant assassiné par les Allemands le 22 juin 1944 et membre du réseau du **Capitaine Alexandre**, pseudonyme de René Char, a été installé à cet endroit. À cette occasion, la commune a fait nettoyer et restaurer la stèle en son honneur, afin de préserver la mémoire de ce héros de la résistance.



Avant



Après



Une inauguration officielle du site aura prochainement lieu. Cependant, nous avons d'ores et déjà eu l'honneur de recevoir les étudiants en littérature française de Princeton, aux États-Unis, qui étudient l'œuvre de René Char. Ils ont visité le site en compagnie de Marie-Claude Char, veuve de l'écrivain. Un moment fort et symbolique pour notre commune.

DES NOUVELLES DE LA SAISON CULTURELLE 2025 !

Préparez-vous !

En 2025, nous proposerons une nouvelle formule de saison culturelle à Saint Martin !

Les priorités s'imposent au plan financier et pour composer sagement avec les réalités, nous avons préféré réduire la voilure, comme on dit ! Cet été, pour assister à des représentations théâtrales, des récitals, concerts et autres spectacles vivants, il faudra faire quelques kilomètres et vous rendre dans les villages environnants. Les propositions de sorties se multipliant un peu plus tous les étés autour de Saint Martin, nous avons préféré vous permettre les découvrir à votre guise... En outre, nous faisons confiance aux associations de la commune (**la Farandrôle, la Bergerie de Berdine, La Bifur'k, notre Foyer rural** et d'autres encore...) pour organiser durant l'été des animations variées : leurs événements sont toujours de qualité et leur public fidèle. Nous espérons que les organisateurs informeront la mairie et nous annoncerons leurs manifestations sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram.

Cependant, notre nouvelle formule culturelle se déploiera autrement... c'est sur *les ailes de saison* (autrement dit le printemps et l'automne), que nous vous donnerons rendez-vous en 2025.

LES SOIRÉES DE PRINTEMPS

Dès ce printemps, deux soirées : **mercredi 16 avril et dimanche 1^{er} juin.**

Lors de ces soirées culturelles, deux spectacles seront successivement proposés. Chacune débutera à 18h par une *Lecture de Jeunes comédiens*, puis une collation sera offerte par la mairie, et à 21h, un moment musical clôturera la soirée.



Tous les ans, de jeunes comédiens viennent « faire leur première scène » à Saint Martin... Vous êtes leur premier public « en vrai » ! C'est une expérience unique, un moment léger et émouvant pour eux comme pour nous... En 2025, la 5^{ème} édition des *Lectures de jeunes comédiens*, avec son nouveau thème « Promenades, voyages et odyssées » proposera deux Lectures... Le lieu consacré depuis 4 ans à cet événement est le *Petit Théâtre de pierres*, au cœur du village de Saint Martin. Le dicton *Avril pluvieux, mai venteux*, etc... pouvant se confirmer cette année, en cas de mauvais temps, nous nous retrouverons dans la *Chapelle des Pénitents* où aura lieu le spectacle musical en seconde partie de soirée.

Le 16 avril à 18h, nous accueillerons deux comédiens, **Félix RUDEL** et **Rémi TAFFANEL**, créateurs de leur spectacle « *Fragments d'une errance* » : une *Lecture* théâtrale en hommage à Jack Kerouac, une légende à situer quelque part entre Arthur Rimbaud et James Dean, mais aussi une figure emblématique de la *Beat Generation* dont la charge utopique marque encore notre époque...

À suivre, le même soir du **16 avril, à 21h**, une artiste que vous connaissez déjà et qui revient pour la 3^{ème} fois présenter son Tour de Chant de la chanson française : **Catherine DARGENT**, accompagnée au clavier par Damien BRAVO, nous fera voyager aussi... « *L'âge d'or de Saint-Germain-des-Prés* » : une évocation de ces années d'après-guerre, qui réunit l'avant-garde artistique autour de Prévert, Montand, Gréco, Mouloudji et bien d'autres...



DES NOUVELLES DE LA SAISON CULTURELLE 2025 ! (suite)

En intermède entre ces deux spectacles, à 19h 30, une collation sera offerte au public par la mairie. L'entrée de ces manifestations est libre, avec participation au chapeau au profit des artistes, et nous vous remercions par avance pour votre générosité !

Dimanche 1^{er} juin, la double soirée sera réitérée avec d'autres artistes : en première partie de soirée une *Lecture de jeunes comédiens*, suivie d'un *Concert*.

Cette seconde *Lecture* illustrant le thème 2025 « Promenades, voyages et odysées » sera l'occasion de découvrir, dans un 'seul en scène', **Jana THOMANN**. Jeune comédienne de grand talent, formée à l'école de Théâtre Actéon (Avignon), Jana a créé son spectacle « *Ivresses* » autour de célèbres poèmes de Lamartine, Baudelaire et Rimbaud. Son projet l'amènera aussi à chanter, accompagnée de sa guitare, des chansons que nous saurons fredonner avec elle ! Jana nous a même confié : « *Ce qui m'intéresse est de pouvoir créer un moment poétique et suspendu...* ». Nous espérons que vous viendrez nombreux pour l'encourager dans ses débuts sur scène !

À suivre, le même soir, nos quatre musiciennes du *Quatuor Messiaen*, Solène, Laïla, Eva et Hanna, native du Boisset... seront au rendez-vous pour nous présenter leur nouveau *Concert 2025*. Au programme, un choix enchanteur : HAYDN, SMETANA, mais aussi l'incontournable Aleksey IGUDESMAN, bien vivant, compositeur, violoniste de formation, acteur et réalisateur. Preuve que la musique de chambre peut célébrer musique ancienne et œuvres d'aujourd'hui.

En JUILLET et AOÛT...

Des promenades entre les toiles, les tableaux, les créations et les univers des Artistes qui viendront à votre rencontre...

Tout au long de l'été, des expositions seront proposées dans nos lieux dédiés, la *Chapelle des Pénitents* et la *Galerie Éphémère* (mieux connue de vous par son nom historique, Chapelle ND d'Espérance). En juillet et août, se succéderont dix artistes, soit DIX expositions tantôt dans la « Chapelle », tantôt dans la « Galerie » !

Pour cet automne, les deux soirées sont encore en préparation... Elles seront annoncées dans le prochain *Écho de Saint Martin* !



CONCERT
Quatuor Messiaen

DIMANCHE 1er JUIN 2025
21h
Chapelle des Pénitents, Saint-Martin-de-Castillon

Au programme :
Haydn, Smetana, Igudesman...

Participation libre au profit des artistes

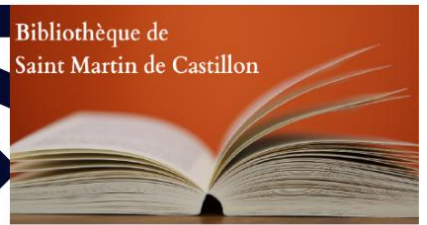
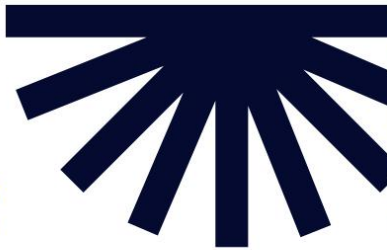


Joie de partager ces temps avec vous !



Maggy Grégoire

L'ECHO DE LA BIBLIO DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE EN IMAGES.....



En février ateliers autour de l'expo
de Bruno Munari
et de ses livres d'artistes.



**ECOLE MATERNELLE
DU BOISSET
LE 23 JANVIER 2025**



**ANIMATION
VACANCES
SCOLAIRES DE
FEVRIER**

**Le 14 mars
la classe de CM1/CM2 du village
à rencontrer l'autrice Anne Loyer**



**ECHANGES
AVEC
L'AUTRICE**

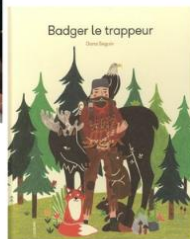


**SEANCE DE
DEDICACE DE
SON LIVRE**



**lecture de deux
albums**

**Le 20 mars
la classe maternelle
du Boisset
à rencontrer l'autrice
Oona Seguin**



**atelier de fabrication d'un
petit livre à partir de l'image
d'un animal**



**PARTAGE DE LECTURE DU JEUDI 30 JANVIER 2025
CE JOUR LA NOUS ETIONS NOMBREUSES A ECHANGER
SUR NOS LECTURES.**



Jocelyne



Marie-José



Josiane



Rosy



Elisabeth



Nadine



Martine

**Si l'aventure vous tente c'est le dernier
jeudi du mois à 17h.**

LA PLATEFORME NUMÉRIQUE

C'EST AUSSI LA PHILHARMONIE DE PARIS, MA PETITE MÉDIATHÈQUE,
DES TUTOS D'APPRENTISSAGES, DE LA FORMATION CONTINUE...

Ces films gratuitement chez vous avec «Vivre Connectés»
Renseignez-vous dans votre bibliothèque

CONSULTABLES CHEZ VOUS 24h/24h

Vivre connectés
Département VAUCLUSE

Les films à l'affiche en Mars

Département VAUCLUSE

Vivre connectés
vivreconnectes.vaucluse.fr

Service Livre et Lecture

Cinéma, presse, méthodes de langues, Code de la route, jeux etc

CONSULTABLES CHEZ VOUS 24h/24h

Vivre connectés
Département VAUCLUSE

Ces revues gratuitement chez vous avec «Vivre Connectés»
Renseignez-vous dans votre bibliothèque

CONSULTABLES CHEZ VOUS 24h/24h

Vivre connectés
Département VAUCLUSE

Les revues en ligne en Mars

L'ACTU DE L'ARTOTHÈQUE...

Que l'Art soit loué !

Découvrez le plaisir d'accrocher une œuvre artistique originale sur votre mur.

Pour la location rendez-vous dans médiathèque habituelle choisir une d'art parmi de notre coll.

Et si vous ne p... gles vous en... vous pourrez.

artothèque du luberon
Réseau des médiathèques du Calvados
Bonneux - Roussillon - Saint-Martin-de-Castillon

- Les artistes de la collection
- Mark Alsterlind
 - Gerson Alves de Souza
 - Pierre-Jean Amar
 - Isabelle Baticle
 - Claudine Borsotti
 - Anne Bothuon
 - Gilles Boudot
 - Denis Brihat
 - Gilou Brillant
 - Philippe Coulais
 - Frédéric Daviau
 - Mélanie Duchaussoy
 - Christiane Filitreux
 - Monique Flossi
 - Moris Gontard
 - Jonathan Hindson
 - Martine Lafon
 - Leonardo
 - Thierry de Longuemar
 - Veronica Mecchia
 - Magda Moraczewska
 - Jean - Philippe Pernot
 - Jean Paschard
 - Serge Pignol
 - Guillaume Rouxel
 - Ced Rouz
 - Ilton Silva
 - Gérard Testa
 - Nadine Vergues
 - Catherine Waller

L'Artothèque du Luberon vous propose d'emprunter une sélection d'une soixantaine d'œuvres créées par plus de 30 artistes de sensibilités variées, qui font appel à une grande diversité de techniques. Vous pourrez ainsi choisir, selon vos goûts propres, entre peinture réaliste, symbolique, abstraite... sculpture, sérigraphie, photographie ou encore installations.

La sélection est volontairement éclectique, mais toujours intransigeante sur la qualité artistique des œuvres.

Elle est conçue pour stimuler constamment la curiosité en profitant de ce qui est spécifique à la location : la possibilité de renouveler régulièrement l'œuvre accrochée au mur.

Si vous trouvez la perle rare, vous pouvez toujours vous en porter acquéreur auprès de l'association.

Nous vous donnons rendez-vous tous les jours dans votre médiathèque préférée pour voir la collection et de découvrir le plaisir d'accrocher une œuvre unique sur un mur, chez soi.



Rien ne remplace le rencontre avec l'original, mais en scannant le QR code, vous pourrez vous faire une première idée de la collection.

artothèque du luberon



Max et Pauline
Jonathan Hindson



Bégurl
Thierry De Longuemar



Leonardo

Fermeture du 14 au 21 avril pour congés annuels

MEDIATHÈQUE DE SAINT MARTIN DE CASTILLON
PLACE DU CHÂTEAU
84750 SAINT MARTIN DE CASTILLON
TEL 0490751496
MAIL
BIBLIOTHEQUE@SAINTMARTINDECASTILLON.FR
SITE WEB HTTPS://SAINTMARTINDECASTILLON.FR



JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE
LE MERCREDI DE 9H A 12H
LE MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI
DE 15H A 18H

Voyag scolaire à Paris

du 20 au 23 janvier 2025



Témoignages recueillis auprès des élèves, avec leurs mots

« Moi j'ai adoré le château de Versailles et ses jardins. Ce qui m'a plu, c'est le musée du Louvre surtout La Joconde. C'était super les temps cal dans la chambre » Mélyna

« J'ai adoré le 1^{er} étage de la Tour Eiffel car on voyait tout Paris. J'ai été surpris par la grandeur de Notre Dame. J'ai aimé les grands jardins de Versailles. » Léon



« J'ai adoré le musée du Louvre. La Tour Eiffel était incroyable. J'ai été surprise par les jardins de Versailles. Mais ce que j'ai le plus aimé, c'était le soir parce qu'on rigolait beaucoup dans la chambre avec mes copines. » Charlotte

« Au Louvre, j'ai bien aimé la Joconde et les Noces de Cama : c'est le plus grand tableau du musée. Sur l'île de la Cité, il y a le 1^{er} pont en pierre. On a vu Teddy Riner. Dans les jardins de Versailles, on a vu les statues et les fontaines. » Otilie

« Ce qui m'a plu, c'était de voir le château de Versailles et ses jardins. J'ai été surprise de voir la Joconde car elle était petite et qu'elle faisait peur »
Emy L

« J'ai bien aimé le château de Versailles quand on a visité la salle du trône que Louis XIV a fait fondre (...) La tour



Eiffel m'a bien plu car on voyait les autres monuments du 1^{er} étage. J'ai adoré Notre Dame quand Charlotte, Léon et Maël on refait les gargouilles parce que je ne les imaginais pas comme ça ! » Yloé

"J'ai adoré les jardins du Château de Versailles car on a fait des jeux de pistes. J'ai été surpris par la taille de la Tour Eiffel. J'ai été très surpris de notre chambre 218 parce qu'elle était très grande et aussi parce qu'on avait une vue sur un stade de foot » Nolan

« J'ai bien aimé le Château de Versailles : il était magnifique avec le doré sur les toits. J'ai adoré Notre Dame (...) je la croyais plus petite. Le Sacré Cœur était magnifique » Laurel



« J'ai été surpris en voyant la hauteur de la Tour Eiffel ! J'ai adoré monter les escaliers de la Tour (...). A un endroit, il y avait des vitres au sol donc on voyait les visiteurs en-dessous de nous. J'ai adoré regarder les monuments d'à côté » Loni

« J'ai adoré passer du temps avec mes meilleurs amis. J'ai adoré voir la Joconde et tout le musée du Louvre car ce sont des tableaux célèbres » Marvin



« J'ai adoré le château de Versailles, les jardins, les chambres du Roi et de la Reine. J'ai bien aimé la croisière sur la Seine. Il y a la Tour Eiffel qui m'a plu, pour voir de beaux

paysages » Emy E.

« Quand nous sommes allés à Paris, nous sommes montés au premier étage de la Tour Eiffel, c'était très impressionnant. Le 21 janvier on est allé voir les jardins de Versailles; grâce à ses fontaines et aux arbustes taillés en forme géométrique, j'ai beaucoup aimé. J'ai adoré aller aux Palais de la Découverte car je ne m'attendais pas à ce qu'on touche de l'azote liquide » Soline M.



« J'ai adoré le château de Versailles et aussi ses jardins, c'était grand. J'ai bien aimé le musée du Louvre car il y avait beaucoup de jolis tableaux mais aussi on a vu le reste du Château du Louvre: ils mettaient des marques sur la pierre pour qu'on sache qui l'a fait » Lucie

« J'ai été surpris car en allant à la Tour Eiffel, je regardais mes pieds lorsque j'entendis des cris d'émerveillement. Je levai ma tête et je vis la Tour Eiffel avec ses 330m juste devant moi! Ce qui m'a aussi plu, c'est avant tout le Louvre avec ses pyramides et aussi le fait qu'on débouchait directement dans la cour. J'ai adoré voir Teddy Riner à côté du Pont Neuf (-). Ce qui m'a plu aussi, c'est le musée des sciences avec le cours de biologie et ses grenouilles et celui sur l'état de la matière avec l'azote gazeux » Maël



« J'ai bien aimé voir la Joconde en vrai parce que c'était mon plus grand rêve. Ce qui m'a plu, c'était de monter au premier étage de la Tour Eiffel car j'ai réussi à convaincre mon vertige. » Margot



« J'ai adoré le Louvre car j'ai enfin réalisé mon plus grand rêve... voir la Joconde, la Vénus de Milo et la Victoire de Samothrace. J'ai surtout aimé le bateau mouche car j'ai pu voir plusieurs monuments connus comme l'obélisque. J'ai aimé voir le Sacré Cœur car je voyais des photos mais je rêvais de le voir en vrai : mon rêve s'est réalisé ! » Lana

« J'ai adoré le château de Versailles. Il y avait la chambre de Louis XIV, il y avait aussi des salles qui représentaient des dieux et des déesses comme Apollon, Diane, Vénus et plein d'autres dieux. » Pauline

« Quand je suis arrivé à Paris, je pensais que les bâtiments étaient plus gros. Je pensais aussi que la Joconde était plus grande. J'étais choqué. Elle nous fixait (-), apparemment c'est une dame qui regarde quelqu'un. C'est un mystère que j'ai adoré. Dans les jardins de Versailles, il y avait des grandes fontaines avec des statues en or. Les jardins allaient super loin. » Natan



"J'ai aimé regarder la Joconde en vrai. J'ai adoré la vue du 1er étage de la tour Eiffel et le bateau mouche." Matteo



« J'ai beaucoup aimé le premier jour quand on est allé en bateau mouche sur la Seine. On a vu plein de monuments ! Aussi, on est allé à Versailles, voir son château et on a vu la splendeur de ses jardins le 2^{ème} jour. Le 3^{ème} jour, on est allé voir plein d'œuvres dont la Joconde et on est allé voir la cathédrale Notre Dame sur l'île de la Cité. Le dernier jour, on est allé au Palais de la découverte observer les grenouilles et on a touché de l'azote gazeux ; on est allé voir le Sacré Cœur ». Eden

« J'ai adoré aller en bateau mouche car on a vu la petite statue de la liberté qui a été offerte par les Etats Unis. Les jardins de Versailles étaient géniaux, car on devait trouver les monuments sur la fiche ; on devait en trouver 3. On avait la meilleure chambre car on pouvait voir par la fenêtre les joueurs de foot qui s'entraînaient. De la Tour Eiffel, on pouvait voir presque tout Paris. J'ai adoré la boutique souvenir, après avoir acheté ce qu'on voulait, on est allé voir Notre Dame. Le dernier jour était génial, on a pu toucher de l'azote et on a aussi étudié les grenouilles ». Enzo



« J'ai adoré le jardin de Versailles parce qu'on a fait un bon jeu. J'ai bien aimé le château de Versailles : quand on était dans la chambre du Roi, j'aurais bien aimé tester le lit. Le Louvre m'a plu parce qu'il y avait

beaucoup d'œuvres. J'ai adoré notre chambre n°218. Les lits étaient très confortables. On avait vue sur le stade. La nuit, on regardait les matchs. La cantine était bonne, les cantiniers étaient gentils. J'ai adoré quand on était dans le métro. J'ai aimé Montmartre parce que le Sacré Cœur était beau » Tim

« J'ai adoré le musée du Louvre. On a vu plein de tableaux qui racontent une scène du passé, comme le Sacre de Napoléon, la Joconde et la Liberté guidant le peuple. » Soline C

« Le jardin de Versailles était magnifique. J'ai adoré les fontaines d'or, elles étaient magnifiques ! Aussi, ce qui m'a plu c'était les jardins à la française avec les arbres bien taillés en forme géométrique » Lowen



Un grand merci aux familles et AF qui se sont mobilisées pour que les élèves réalisent ce voyage, mais également aux mairies de Saint Martin et Caseneuve, aux généreux donateurs, privés et entreprises Epicerie de Viens, SCEA des Restanques, Rêves Gourmands, Gervasoni SARL, APSI BTP, SARL RT Construction, Ferronnerie Delan, Epicerie de Saint Martin, Luberon Bio et participation du Bistrot de Caseneuve, sans qui ce projet n'aurait pas pu voir le jour. Voyage très riche ayant atteint tous les objectifs visés.

Le prochain numéro paraîtra à l'été 2025, accompagné de
l'Écho des associations
D'ici là nous vous souhaitons un bon printemps et de joyeuses
fêtes de Pâques !



Bulletin municipal de la commune de Saint Martin de Castillon édition mars 2025
Imprimé par nos soins en 300 exemplaires
Téléchargeable en ligne sur le site www.saintmartindecastillon.fr
Directrice de publication et rédaction Charlotte CARBONNEL-Maire et Maggy GRÉGOIRE
Ont collaboré à ce numéro : Patricia Messina, Les élèves de l'école primaire de St Martin et leur institutrice